

Macron photographié à côté d'une femme intégralement voilée



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 19 février 2020

Source [Valeurs actuelles] En marge de son discours sur le “séparatisme” islamiste, à Mulhouse, le président a été photographié juste à côté d’une femme en infraction avec la loi de 2010.

Le contraste est saisissant. En déplacement à Mulhouse (Haut-Rhin) pour évoquer le thème du « *séparatisme* » islamiste – sa façon de définir le communautarisme – Emmanuel Macron a été pris en photo dans une situation en total décalage avec le fond de son discours. En effet, alors qu’il est interrogé par la presse au beau milieu d’un bain de foule en pleine rue, le président de la République ne semble pas remarquer qu’une femme, le visage entièrement voilé, se tient juste à côté de lui, en violation flagrante de la loi de 2010 sur le port du voile.

Une image désastreuse pour un chef de l’Etat qui venait pourtant à Mulhouse afin de réaffirmer sa volonté de lutter contre l’islam politique. Pire encore, le président de la République fait ici preuve de laxisme en n’agissant pas devant une infraction à la loi. En effet, depuis 2010, une législation adoptée sous le mandat de Nicolas Sarkozy interdit la dissimulation du visage dans l’espace public. « *Nul ne peut, dans l’espace public, porter une tenue destinée à dissimuler son visage* », explique précisément l’article 1. Une infraction punie d’une amende de deuxième classe, qui peut être remplacée ou complétée par un stage de citoyenneté.

Retrouvez l’intégralité de l’article [en cliquant ici](#)

19/02/2020 11:00